

Info Marne

SOMMAIRE *(cliquez sur l'article)*

Édito : Nous ne tournons pas la page.....	1
Mobilisation du 6 juin : On ne lâche rien !	2
Débat public sur la réforme : De Courson présent, la Macronie avait piscine....	2
Hommage à Pierre MAÎTRE	3
Laure MILLER : Députée « de choc »	3
Signature de l'ANI visant à réformer la branche AT/MP de la sécurité sociale...	3
Fère Champenoise : Des élections comme on les aime	3

Édito : Nous ne tournons pas la page



Tout a été dit ou presque sur cette réforme injuste, brutale et inefficace, qui frappera plus durement les précaires, les femmes, les carrières longues et les jeunes.

Jusqu'au bout, le gouvernement et la majorité présidentielle auront tout fait pour empêcher le débat démocratique et le vote sur cette réforme.

Les basses manœuvres et petites magouilles se sont poursuivies autour du projet de loi du groupe parlementaire LIOT, jusqu'à le vider de sa substance, après le retrait de l'Article 1 qui proposait de supprimer le recul de l'âge à 64 ans.

Et pourtant, en dépit des tentatives du Président monarque de passer à autre chose, la colère populaire n'est pas prête de retomber. Et l'hypothèse d'une mise en œuvre de la réforme au 1er septembre voulue par le gouvernement, apparaît totalement irresponsable alors qu'à ce jour, seuls 2 décrets d'application sur 31 prévus sont parus au Journal Officiel.

L'ampleur du mouvement social et sa durée historique ouvrent de vraies perspectives de luttes et d'avancées pour le monde du travail. Au-delà de l'exigence de partir en retraite en bonne santé et à un âge décent, la CGT porte d'autres revendications comme l'augmentation des salaires, les progressions de carrière, l'égalité salariale entre les femmes et les hommes, la réduction du temps de travail, la défense des services publics.

La CGT réunira ses instances la semaine prochaine pour décider de la suite et des formes du mouvement. L'histoire ne s'arrête pas, nous allons écrire la suite a confirmé Sophie Binet sur France Info ([lire l'article de France Info](#)).

Sabine DUMENIL, Secrétaire Générale UD CGT 51



7 juin 2023
#20

Union Départementale
des syndicats CGT de la Marne
15, boulevard de la Paix
BP 11215
51058 Reims Cedex
Tél. 03 26 88 23 04
udcgt51@laposte.net
www.udcgt51.fr

L'EXÉCUTIF VEUT À TOUT PRIX ÉVITER UN VOTE SUR LA LOI D'ABROGATION DE LA RÉFORME DES RETRAITES

MON DIEU, EMMANUEL !
LES DÉPUTÉS VEULENT
ORGANISER UN VOTE
SUR UNE LOI.

MAIS JUSQU'OUÛ
IRONT DONC
CES FACTIEUX !

C'EST
LA DÉMOCRATIE
QU'ON ASSASSINE !



Mobilisation du 6 juin :

On ne lâche rien !

La Marne a une nouvelle fois répondu à l'appel de l'Intersyndicale. Nous étions un peu moins nombreux mais toujours aussi déterminés pour cette 14^{ème} journée de mobilisation dans la plupart des villes du département, 1 500 manifestants à Reims, 500 à Châlons en Champagne, 450 à Épernay, 100 à Vitry le François, 70 à Sézanne et 40 à Montmirail.



Châlons en Champagne, 6 juin 2023



Épernay, 6 juin 2023



Reims, 6 juin 2023



Sézanne, 6 juin 2023

Débat public sur la réforme :

DE COURSON présent, La Macronie avait piscine



L'après-midi du 6 juin, une centaine de personnes se sont retrouvées à la Maison des syndicats pour un débat public avec les élu-e-s députés et sénateurs de la Marne.

Entre ceux qui n'ont pas daigné répondre (les sénateurs Yves DETRAIGNE et Françoise FERAT et le député Eric GIRARDIN) et ceux qui se sont dit pris par d'autres occupations (les député-e-s Xavier ALBERTINI, Lise MAGNIER, Laure MILLER et le sénateur René-Paul SAVARY), aucun représentant de la Macronie et de ses alliés n'aura daigné participer à ce débat démocratique.

Le seul député présent, Charles DE COURSON, député de la 5^{ème} circonscription, a donc débattu en visio-conférence avec l'assemblée pendant plus d'une heure.

Sabine DUMÉNIL, au nom de l'Intersyndicale, a introduit le débat, mettant en évidence le rejet unanime de la loi, le refus constant de l'exécutif d'examiner d'autres pistes, la colère de la population et son indignation face aux petits arrangements anti démocratiques pour éviter le vote. Elle a conclu son intervention en évoquant le risque d'une désaffection accrue pour les institutions et l'effet d'aubaine pour l'Extrême droite, toujours en embuscade.

Pour Charles DE COURSON, la « minorité présidentielle » met de l'huile sur le feu avec ses petites manœuvres pour empêcher le vote. Ce déni de démocratie constitue effectivement un danger pour la démocratie. À quoi cela sert d'élire des députés si on leur retire le droit de vote ? Il démontre en quelques chiffres (sa spécialité) que le déficit attendu de la branche

vieillesse de la sécurité sociale est loin d'être alarmant et qu'il n'y avait aucune urgence à mettre en œuvre un tel projet. D'où la proposition de loi du groupe LIOT d'abroger le report de l'âge légal de départ et de réunir une grande conférence sociale avec l'ensemble des acteurs concernés sur le sujet des retraites.



Il insiste sur le déséquilibre entre l'exécutif et le parlement qui aboutit à cette situation où une minorité se comporte comme si elle était majoritaire alors qu'elle est minoritaire au parlement et ultra minoritaire dans le pays. « on est dans une démocratie restreinte » a-t-il conclu.

Hommage à Pierre MAÎTRE



L'UD était présente lors de la commémoration de l'assassinat de Pierre MAÎTRE, en 1977. À l'appel de l'association des amis de Pierre MAÎTRE, une cinquantaine de personnes ont écouté le discours de Marc CHAUVELOT, au nom de l'UD CGT de la Marne ([lire le discours](#)).

Une gerbe a été déposée sur le lieu même de l'assassinat, devant les portes de l'usine, par Sabine DUMÉNIL, Secrétaire Générale de l'UD.

Le message de cet hommage était clair : nous n'oublierons d'autant moins l'assassinat de notre camarade que l'histoire semble se répéter avec la montée de l'extrême-droite dans les urnes et surtout dans les mentalités.

Laure MILLER

Députée « de choc »

C'est le Canard Enchaîné qui révèle ce grand moment de vigilance macronienne. Laure MILLER, nouvellement élue députée de la Marne, a, avec deux de ses collègues, récemment planché sur la question du RN dans

un des bistrotts qui bordent l'Assemblée Nationale. Objectif ? Trouver les éléments de langage pour faire front contre l'ex FN. Une réunion fructueuse qui a accouché d'une « liste de course » ... qu'ils ont malencontreusement oublié sur la table en partant... Et qui est venu boire un coup à la même table dans la foulée ? Un député RN qui s'est empressé de rapporter le précieux document à sa patronne.

Petit conseil à notre stratège marnaise : la prochaine fois ne pas oublier d'ajouter sur la liste de ne pas oublier la liste...

Signature de l'ANI *visant à réformer la branche AT/MP de la sécurité sociale*

La CGT a décidé de signer l'Accord National Interprofessionnel « Accidents de travail, Maladies professionnelles ». L'accord consolide la gouvernance paritaire du système d'indemnisation des victimes d'accidents du travail et de maladies professionnelles, évitant que les fonds ATMP soit utilisés à d'autres fins par l'État.

De nombreux chantiers sont ouverts par cet ANI concernant la prévention, la traçabilité des expositions ainsi que la sous-déclaration des accidents de travail et la sous-reconnaissance des maladies professionnelles. Trop de salariés-es perdent leur vie au travail ou voient leur état de santé dégradé par les accidents du travail ou leurs conditions de travail. Il faut faire cesser les sous-déclarations et sanctionner plus sévèrement les entreprises qui négligent la sécurité et la santé des travailleurs. ([lire le communiqué](#)).

Fère Champenoise :

Des élections comme on les aime

Eh oui, la CGT PRECICULTURE a fait carton plein lors du 1^{er} tour des élections professionnelles du 5 juin dernier. L'ensemble de la liste CGT a été élue avec 86 % des suffrages valablement exprimés et un taux de participation de 91 % des salariés. **Félicitations aux camarades !**

La Macif vous protège dans votre activité syndicale () avec **des contrats** **sur mesure.**

Être syndicaliste, aujourd'hui plus que jamais, est un engagement de tous les instants.

La Macif est à vos côtés pour soutenir et sécuriser votre action militante.

→ Contactez-nous : partenariat@macif.fr



La Macif,
c'est **vous.**

MACIF - MUTUELLE ASSURANCE DES COMMERÇANTS ET INDUSTRIELS DE FRANCE ET DES CADRES ET SALARIÉS DE L'INDUSTRIE ET DU COMMERCE.
Société d'assurance mutuelle à cotisations variables. Entreprise régie par le Code des assurances. Siège social: 1 rue Jacques Vandier 79000 Niort.